



FAQ: Souveraineté des données autochtones

Le but du Principes de souveraineté des données autochtones CNFMSA, le cadre de gouvernance des données, les ententes de partage de données, et l'ensemble des documents de politiques et de sécurité, ont pour but de promouvoir les intérêts des étudiants en médecine, des professeurs et des résidents, et de mettre en place une gouvernance des données autochtones. Notre objective est de permettre aux autochtones de contrôler leurs données afin de faire progresser les peuples autochtones

Qu'est-ce que la Souveraineté des données autochtones?

La Souveraineté des données autochtones est le droit inhérent des peuples et nations autochtones de gouverner, de collecter, de détenir et d'utiliser les données qui proviennent des peuples autochtones et de leurs communautés. Elle émerge du droit permanent et inaliénable, des peuples autochtones de se gouverner eux même. La Souveraineté des données autochtones est aussi en accord avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, spécifiquement aux articles 3, 4, 5, 15(i), 18, 19, 20(i), 23, 31, 32, 33, 38, and 42.

Qui sont les *Propriétaires des données* selon les Principes de SDA?

L'*individu* qui fournit les données est le propriétaire des données. Il s'agit notamment des étudiants de médecine, des membres de la faculté des résidents et autochtones. Les *données* auxquelles on fait référence ici sont les données collectées dans écoles de médecine en provenance des peuples autochtones.

Qu'est-ce que le consentement libre, préalable, et informé?

La conception de "consentement libre, préalable, et informé" est directe de la nécessité de consulter les peuples autochtones de manière approprié et adéquate sur les questions importantes pour eux concernant les terres, les ressources et les problèmes qui influencent directement les peuples autochtones et leurs communautés.

Obtenir un consentement libre, préalable, et informé est nécessaire pour former une relation respectueuse avec les peuples autochtones.



FAQ: Souveraineté des données autochtones

Qu'est-ce que la Responsabilité relationnelle et pourquoi est-elle importante pour la gestion de la collecte des données?

Le principe de *Responsabilité relationnelle* contre les visions des autochtones en reliant nos responsabilités en tant que gestionnaire des données, collecteurs et analystes de données à un réseau de relation plus large. La responsabilité relationnelle est une réponse directe aux méthodes extractives et non autochtones de recherche et de collecte de données (Reo 2019).

Qu'est-ce que les données éthiques et la collection éthique?

Les données éthiques sont celles qui sont générées dans l'intention de supporter un changement positif pour les communautés autochtones. Ces données illustrent les besoins des peuples autochtones, en cherchant aussi à attirer l'attention sur nos succès. Le modèle déficitaire de la recherche statistique se concentre typiquement sur des analyses négatives et alimente les représentations stéréotypiques des peuples et des communautés autochtones.

Qu'est-ce que la dépendance des données?

La dépendance des données est le contrôle et l'accès externe aux données des autochtones. Il y a dépendance des données quand les données sont collectées auprès des peuples autochtones, mais les questions et les résultats ne sont pas destinés aux peuples aux communautés autochtones. Généralement, les données des autochtones étaient élaborées et utilisées dans d'une manière qui ne reflètent pas les besoins et les réalités des peuples autochtones. De plus, les données collectées auprès des peuples autochtones sont considérées comme inaccessibles par les membres de la communauté et les restitutions des bénéfices ne matérialisent. Il est de l'intérêt du peuple Autochtone de s'éloigner de la dépendance coloniale par rapport aux données et d'adopter l'autogestion des données autochtones.